

Séance du 20.08.2015

Autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à M. Bruno Toppazzini, pour l'exploitation de l'établissement Le Château Maya

Séance du 03.09.2015

Stagiaire MPC

Pour la rentrée 2016, le CC décide d'engager un stagiaire MPC.

Autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Aurelly Boyer pour la buvette "Anzère Spa et Wellness".

Séance du 17.09.2015 – Conseil bourgeoisial

Le CB a attribué les travaux de rénovation de la cuisine du chalet des Flans :

- Carrelage : Procéram Sàrl, Fr. 13'304.55.
- Cuisine : Restorex SA, Fr. 49'572.00.
- Electricité : Constantin & Barras SA, Fr. 14'659.50 (alignement sur le prix le plus bas).
- Fenêtres : BTA SA, Fr. 900.70.
- Guichet : Aweso AG, Fr. 5'171.40.
- Gypserie-peinture : Coloris, Savioz Franck, Fr. 24'076.45.
- Maçonnerie : BâtiAlp SA, Fr. 47'329.90.
- Menuiserie : Morard Alain, Fr. 13'694.40.
- Chauffage : Travelletti & Biner SA, Fr. 10'199.75.
- Sanitaire : Travelletti & Biner SA, Fr. 9'724.10.
- Ventilation : GD Climat SA, Fr. 8'600.80.
- Vitrerie : Crettenand Dominique, Fr. 1'000.00.
- Ingénieur : Editech SA, Fr. 3'500.00.

Séance du 17.09.2015

Assemblée générale Télé Anzère SA,

Le CC mandate M. le Conseiller Vivian Mottet pour représenter la commune à l'assemblée générale. Les comptes, rapport de contrôle et budget et plan d'investissements ont été validés.

Situation Télé Anzère SA,

Le CC a pris connaissance de la situation financière de Télé-Anzère SA ainsi que du plan des liquidités budgétisé jusqu'en avril 2016.

Télé Anzère SA, garantie financement des canons à neige

Le CC a refusé de garantir pendant 5 ans un crédit leasing de Fr. 200'000.00 pour le financement d'installation de canon à neige dans la Combe.

Télé Anzère SA, abonnements à tarifs préférentiels

Le CC décide de poursuivre la participation communale sur les abonnements de Télé Anzère SA pour élèves, étudiants et apprentis.

<u>Enfants de 6 à 16 ans</u>	<u>Prix</u> <u>Télé Anzère SA</u>	<u>Part à charge</u> <u>commune</u>	<u>Part à charge</u> <u>acheteur</u>
Abonnement annuel	Fr. 130.00	Fr. 80.00	Fr. 50.00
Abonnement Mosaïque	Fr. 220.00	Fr. 140.00	Fr. 80.00

Apprentis et étudiants jusqu'à 25 ans (25^{ème} année comprise)

Abonnement annuel	Fr. 210.00	Fr. 100.00	Fr. 110.00
Abonnement Mosaïque	Fr. 400.00	Fr. 200.00	Fr. 200.00

Anzère Spa Wellness SA abonnements à tarifs préférentiels

Le CC décide de poursuivre la participation communale aux abonnements annuels ASW SA pour élèves, étudiants et apprentis.

<u>Enfants de 6 à 16 ans</u>	<u>Prix</u> <u>ASW SA</u>	<u>Part à charge</u> <u>commune</u>	<u>Part à charge</u> <u>acheteur</u>
Abonnement annuel	Fr. 170.00	Fr. 110.00	Fr. 60.00

Apprentis et étudiants jusqu'à 25 ans (25^{ème} année comprise)

Abonnement annuel	Fr. 270.00	Fr. 150.00	Fr. 120.00
-------------------	------------	------------	------------

Parcage route cantonale et route des Audannes à Anzère

Le CC valide la pose de 5 parcomètres au bord de la route des Audannes ainsi qu'à la route d'Anzère, des Colchiques à la route d'Arbaz. Le CC décide de procéder à la mise à l'enquête publique, puis à l'homologation de ces installations.

Engagement d'auxiliaire de police

Le CC met au concours 3 postes d'auxiliaires de police.

Taxe au sac ou au poids

Le CC a pris connaissance du projet d'introduction d'une taxe au sac ou au poids. Le CC est favorable à une taxe au poids. Il serait toutefois souhaitable que ce système soit également retenu par les communes voisines. Des discussions devront avoir lieu.

Un rapport détaillé sera présenté au conseil général pour détermination.

Budget 2016 musée des bisses

Le CC a pris connaissance du budget présenté par M. Gaëtan Morard.

Autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Malika Noirjean pour le Cyber Café (Anzère).

Engagement de personnel à la structure Naftaline

Suite aux annonces parues, le CC décide d'engager les personnes suivantes :

- Aigul Dzhailobaeva Savioz, Ayent, auxiliaire de crèche, taux d'activité à 50 %.
- Tizita Perraudin, Sion, éducatrice de la petite enfance, taux d'activité à 50 %.
- Fiona Neurohr, Sion, éducatrice de la petite enfance, taux d'activité à 60 %.

Spa Wellness SA situation financière

Le CC a pris connaissance de l'évolution des finances d'Anzère Spa Wellness et constate que le chiffre d'affaires n'est pas à la hauteur du business plan initial. Le CA est en légère augmentation malgré la situation économique difficile et la baisse de nuitée. Il a été compensé par une augmentation de la clientèle régionale.